

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 063885

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4296 Société : RAM 39157

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ANOUAR

Date de naissance : 11-08-56

Adresse : 99 Rue d'Orsay Hay ERASSO CS

Tél. : 06 6449682 Total des frais engagés : 935,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/09/2009

Nom et prénom du malade : ANOUAR YOUSSEF Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HYPERTENSION HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

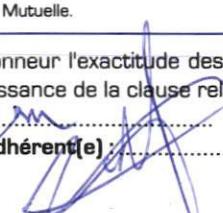
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/09/2009

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/03/05	C	1	1.500	Dr. SALMI H. KHA Médecine Générale El Khadir Graphy (c) Casablanca 05 22 89 24

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL WOUROUH Centre des Rosiers - Beauraing	09-09-2020	785,10
Ref 0522366930 - Code Patente:34808	09-09-2020	46,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salmi El Khazraji Jalal

MEDECINE GENERALE

ECHOGRAPHIE

sidi El Khadir, Rue 23 N° 48

Casablanca

Tél. (C) : 05 22 89 74 60

الدكتور العالمي الغزوري جلال

الطب العام

الفحص بالصدى

سيدي الخدير زنقة 23 رقم 48

الدار البيضاء

الهاتف الميعاد : 05 22 89 74 60

ORDONNANCE

Casablanca, le

07/05/20

الدار البيضاء في

ANNAAR Mouloud

436,00 218DH
① A dosul 300 mg
97,60 218DH
② A dosul 218DH
55,00 218DH
③ A dosul 218DH
66,90 218DH
④ Felden 218DH
421,00 218DH
785,10 218DH

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPV : 55,00 DH
LOT : 620179
PER : 02/21

FELDENE 20mg PIROX/CAM
P.V. 42.00 DH
LOT N° : 1249540
UT.AV. : 12/2022 P.P.V. : 56,90
26,90

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca
APROVEL 300MG CP B24
P.P.V. : 218DH00
6 118001

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Aprovel 300 mg cp b28
P.P.V. : 218,00 DH
6 118001 080908

PPV 97DH60
PER 04/21
LOT 1921-3

PPV 97DH60
PER 11/21
LOT 2600-2

IE AL WOURROUD
Les Rosés à Côté de
noir - Bouskoura
8430 - Casablanca
tel: 34808192

Dr. SALMI EL KHAZRAJI / M.D.
Medecine Generale
Echographie
Sidi El Khadir Rue 23
Tel (C) 05 22 89 74 60

M

Ana M JV

ARMACIA AL MOURID
A Coté de
67, Rue des Rosas - Beausejour
Masjid Annour - Casablanca
Tél: 0522 36 84 30 -
Patente: 34808192

Casab - le 09-09-20

FACTURE N° 36451

Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant
01	Pulmo fluek S	18,50	18,50
01	Vogafene	28,70	28,70
			46,10

Présente facture est annulée
au

Presente Sid duhens

Fix ceulin : 092009513

INPE

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

18,00

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

28,10

0 3 1